

PAROLE DE CHEF

Chef, il faut parler !

Vous avez bien sur observé le premier réflexe des salariés lorsque la crise ou la menace pèse sur leur entreprise, leur usine, leur service ...ils se tournent vers le chef. L'interroge du regard, sollicite sa parole. S'il se tait, ils n'y entendront que mépris ou lâcheté. En tout état de cause, c'est le grand désarroi. Ils ont perdu la tête. Caput ! décapité . Pas de chef, pas de tête . Pas de parole de chef, pas de chef. .

La parole du chef est une parole d'autorité. Elle commande, elle dirige. C'est une parole d'autorité vouée à l'intérêt collectif et adossée à la définition du bien commun . Attention ! autorité n'est pas brutalité. La première est respectée, la seconde est crainte. L'une est adhésion, l'autre est menace. Le silence installe quant à lui le chef dans le champ de la nuisance arbitraire. Et ce n'est pas - ce serait trop facile - en substituant à la parole, l'expertise, les process, les protocoles, que le chef, devenu alors entité abstraite intouchable et virtualisée, conservera son statut. Tout les patrons ne sont hélas pas des chefs !

Bien sûr, la parole consolide la motivation, l'engagement . Ces petits échanges anodins de tous les jours où l'on semble parler gratuitement de tout et de rien, laissent penser à chacun que le chef le connaît un petit peu. La parole rapproche. Je parle, il m'écoute. Ces parenthèses informelles fondent les bases de l'empathie réciproque et facilitent de facto l'installation de la confiance, de la référence. On le sait dans l'entreprise comme dans la nation, la famille, la tribu ou le gang, c'est autour d'une parole de référence que se solidarise le collectif qui y puise une large partie du sens et de la raison d'être de son effort . C'est dans la parole du chef que l'on cherche à valider son engagement, son adhésion et plus simplement la certitude de faire ce qu'il faut. De bien faire. Par sa parole, le chef remplit ses ordres d'une conscience et nous avons besoin d'en être rempli. C'est cette plénitude qui éloigne de la résignation et de l'absurde. C'est d'autant plus crucial que cette parole de conviction, de courage, de sang-froid, d'équité ,...est une parole qui choisit, qui arbitre et qui veut. La parole est alors pour le chef l'instrument de mise en lumière de sa domination sur les éléments. Plus la menace pèse, plus la parole doit témoigner de son emprise sur le cours des choses. En temps de crise, un chef qui se tait est un chef qui fait défection. Les mutineries ont toujours lieu pendant les tempêtes.

Bien sur il y a les règles, les contrats, la chose écrite, ...mais au delà, c'est par la parole que le chef garantit les valeurs et éclaire les comportements. Elle est attendue ferme dans le reproche comme stimulante dans la reconnaissance. La parole corrige. La parole arbitre. Elle est indispensable en ce sens qu'elle traduit ici la mesure et fait vivre le mouvement, la mise en tension de chacun et de tous . « Tous » n'étant que la somme des « chacun » .

Le chef ne doit jamais oublier que son premier pouvoir, son premier devoir, reste en effet de réunir. Pas dans un même bureau, une même usine, une même chapelle mais dans une communauté de volontés, d'aspirations, et d'épanouissement. Sa parole est l'instrument gardien de cette communauté. C'est là que réside sa véritable autorité et l'authenticité de son ascendant. **Le chef est celui qui parle .**

La parole mafieuse ou le paradoxe d'une parole « qui ne laisse pas de trace »

Langage essentiellement oral, jamais écrit, la parole mafieuse compose un langage cryptique c'est-à-dire qu'elle ne peut être comprise par tout le monde. Le dicton sicilien affirmant que « le mot le plus efficace est celui que l'on ne prononce pas »¹ ne doit pas néanmoins réduire le langage mafieux à un langage silencieux. Certes, le silence joue inéluctablement un rôle fondateur dans le fonctionnement de la mafia. Le code d'honneur de la Cosa Nostra par exemple oblige ainsi la nouvelle recrue à respecter deux principes fondamentaux : celui de l'omerta et celui qui impose de ne jamais parler de Cosa Nostra en présence de personnes étrangères au groupe. Au-delà du simple fait de « garder le silence », l'omerta instaure un mode de vie dans lequel les mafieux se doivent d'être discrets. La parole même doit être discrète : on ne parle jamais pour ne rien dire et la parole doit toujours se faire dans situations choisies.

Au final, tous les procédés de non-dits, d'allusions et de demi-mots fondent le langage des mafieux où seul le véritable initié comprendra le sens caché derrière ce langage.

Crétin cite le juge Ferdinando Imposimato⁶ : « Ces conversations ne sont qu'une accumulation de phrases à demi-mot, de sous-entendus, d'allusions, de monosyllabes, de silences éloquents. Un langage trouble et prudent, presque codé, destiné à camoufler des activités illégales, et ne révélant aucun fait ».

La Cosa Nostra use donc d'un langage à l'image du charisme de ses membres : « la capacité de dire sans parler, de menacer par des flatteries et de commander en gardant une attitude verbale discrète correspondent, dans l'imaginaire populaire, aux caractéristiques *exceptionnelles* d'hommes *exceptionnels* ».

¹ **DI PIAZZA** Salvatore, Mafia, langage, identité, L'Harmattan 2012, p.18-27

² **CRETIN** Thierry, *La loi du silence : La Mafia*, Le Cavalier Bleu, 2003, p.51-57.

La confession : l'acte libérateur.

Le Petit Robert définit la confession comme la « déclaration que l'on fait d'un acte blâmable ». L'élément important qu'il faut souligner ici est « que l'on fait ». La confession est un acte. Dans cette perspective-là, La philosophe Langier¹ nous indique que la confession est rendue efficace non pas tant du fait qu'elle décrive avec exactitude la ou les faute(s) commise(s) mais plutôt du fait qu'elle se passe c'est-à-dire qu'elle a lieu. Ainsi, ce n'est pas tant le contenu qui importe réellement que le processus même de se confesser.

Pour pouvoir fonctionner, cet acte nécessite l'existence d'une dichotomie entre intérieur et extérieur. A l'instar du recto et du verso d'une feuille de papier qui sont inséparables, l'intérieur ne peut exister sans extérieur et inversement. D'après ce que nous venons de dire, la confession constituerait le processus par lequel une parole intérieure, enfouie, culpabilisante va s'enfuir, s'échapper de l'être : la parole devient alors extérieure et le confesseur soulagé. Il est vrai que la confession nécessite l'existence d'un secret qui va se révéler lors du mécanisme même de la confession. S'il n'y pas de secret, il n'y pas de confession. Ou alors il y aura mensonge. La confession se construit donc sur le mode extérieur : son dire va faire l'objet d'un jugement sur l'intérieur du confessé. La faute qu'il a commise et avouée sera considérée, jugée. On entend souvent – certainement dû à l'usage courant du terme – que ce qui est intérieur est caché. On parle de nos états intérieurs, de nos pensées intérieures, « ça me ronge de l'intérieur ». Mais pour dire vrai, l'intérieur est caché jusqu'au moment où l'accès par l'extérieur le rend visible. En réalité, le caché résulte plus du fait de l'extérieur qui le rend visible que dans l'intérieur dans lequel il se trouverait. C'est bien l'extériorisation qui rend compte du secret, du caché. Dans tous les cas, la parole qui se confesse est la parole qui libère. Mais cette parole peut être de deux natures. Dans le livre des Morts de l'Égypte ancienne², beaucoup de confessions sont relatées. Prenant généralement une forme négative, elles mettent en exergue toutes les fautes que le défunt n'a pas commises. En effet, il ne s'agit pas tant de provoquer des remords et des aveux plutôt que de montrer le bon côté du défunt. La mort ne veut retenir que les actes du défunt permettant d'élever sa conscience et de montrer la bonne partie de son être. Cela ne veut pas dire pour autant que le défunt cherche à nier ce qu'il a pu faire de mauvais mais cette

« mauvaise » partie n'a en quelque sorte pas besoin d'être sollicitée pour la survie. De plus, la parole prend ici acte car la pensée égyptienne n'exclut pas la magie. L'affirmation ne portant que sur le bien réalisera le bien. De même, la négation du mal détruira le mal. Les paroles d'innocence et de bonne conduite auront un effet salutaire par la vertu de la formule. « La confession symbolise la volonté définitive du défunt ou la figure éternelle qu'il veut laisser de lui-même aux hommes et aux dieux ». La confession constitue son testament moral. Dans la tradition biblique, il s'agit au contraire de confesser ses fautes pour s'en libérer. C'est l'aveu des fautes commises qui constitue la confession. Il n'est pas question du rappel des actes bons. La faute commise doit être reconnue, publiquement confessée et expiée par un sacrifice.

Divers éléments du judaïsme ont été retenus par la confession chrétienne : aveu, réparation, sacrifice, pardon de Dieu. Il y a l'idée que le pardon s'accorde si le confesseur comprend qu'il ne faudra pas recommencer. La confession dénouerait le lien que le péché aurait créé. Christ a donné à Saint-Pierre ce pouvoir de lier et de délier c'est-à-dire maintenir le lien du pêcher ou le rompre. Le pouvoir de la confession est celui de dénouer le mal de la faute.

¹ LAUGIER Sandra, « Le privé, le secret, la vérité », Cités, 2006/2 n° 26, p. 55-68.

Livre Parole, éditions L'Harmattan – Extrait du chapitre « La parole sacrée » - Rédaction
Valérie Desprets

² CHEVALIER Jean et Alain GHEERBRANDT, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Robert Laffont/Jupiter, Bouquins, Paris, 1969. (*confession* p.275-276).

Le mythe comme mode de transmission orale.

Le mythe est une des formes possibles de la transmission de savoirs dans les sociétés à tradition orale.

Barthes¹ définit le mythe en tant que système de communication. Il constitue un récit créateur permettant de comprendre le monde. C'est une structure narrative instaurant un rapport entre le moment de la récitation et le moment « ex-temporel ».

Le mythe est donc un récit prenant différentes fonctions dans la vie collective. « Parole de l'origine sur l'origine », il a la faculté de s'adresser à qui veut l'écouter et va permettre ainsi de fonder les relations entre les membres d'une même communauté. Claude Lévy Strauss a mis en évidence des récurrences thématiques et formelles qui les organisent, qu'il nomme des mythèmes. Le mythème est donc le principe fondamental d'un récit mythique (par exemple le mythème de l'amour incestueux que l'on retrouve Oedipe). Chaque communauté va adopter des mythèmes en fonction de son code socio-culturel. Et cette appropriation aboutira à la construction du mythe. Les mythèmes subsistent encore aujourd'hui dans notre production fictionnelle, en littérature, au cinéma et même sur le web.

La caractéristique du mythe ne prend pas racine dans l'objet du message mais plutôt dans la manière qu'il a de se prononcer. C'est ainsi que ses limites sont dites formelles. Il n'existe pas une version standard, pure, idéale du mythe. Lévi-Strauss détermine le mythe par « l'ensemble de toutes ses versions », celles-là mêmes qui sont inéluctablement impliquées par l'oralité. Il est d'ailleurs souvent noté que la scription du mythe aboutit à sa dégradation. Le mythe prend toute sa force dans sa transmission orale qui a lieu généralement dans des récitations de type public. Le théâtre antique permettait la réactivation de la performance du mythe. La vie du mythe est sous les ordres de l'humain : c'est lui qui « tient les cartes en main » car c'est l'histoire humaine qui transforme le réel en un état de parole donné. Il est un fait transhistorique. Dan Sperber² invoque deux raisons fondamentales expliquant pourquoi la croyance dans les mythes au sein des sociétés traditionnelles existe. La première raison, qui s'inscrit dans le courant intellectualiste, réside dans le fait qu'ils constituent des réponses aux questions que peuvent se poser les individus à propos de la vie, de la mort, de l'identité de la communauté. Sperber émet une autre raison possible : tout simplement le fait que pour ces hommes, les mythes existent dans la communauté bien avant leur propre naissance et qu'ils sont relatés de la bouche de membres légitimes en qui l'on peut faire confiance.

¹ Barthes Roland, *Mythologies*, Éditions du Seuil, Paris, 2012 (1957).

² <http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/docs/00/05/32/27/HTML/> (consulté en mai 2012)